

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

68160 Sainte-Marie-aux-
Mines

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

5 Risques naturels identifiés :



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

MODÉRÉ



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

IMPORTANT

2 Risques technologiques identifiés :



CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES

 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

 sur ma commune :

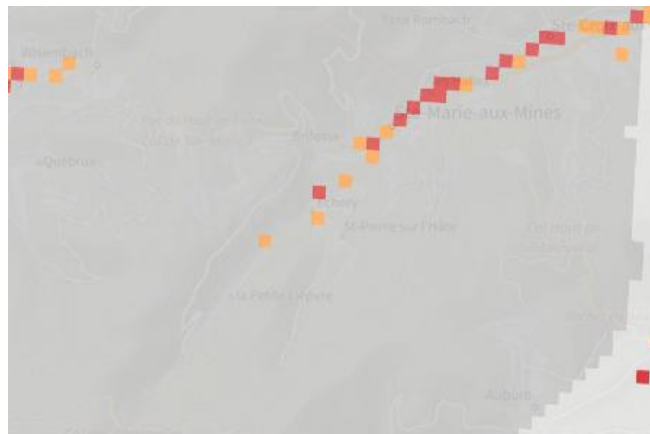
CONCERNÉ

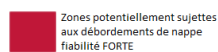
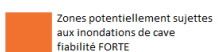
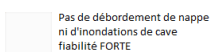
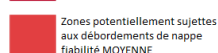
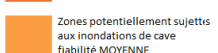
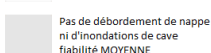
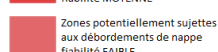
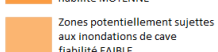
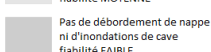
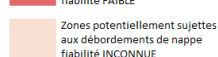
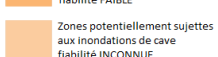
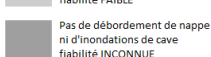
Risque de remontées de nappe sur Sainte-marie-aux-mines

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE



PAPI : PAPI complet Giessen-Liepvrette

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est 68DREAL20150001.

Il couvre les aléas et sous aléas :

Inondation

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

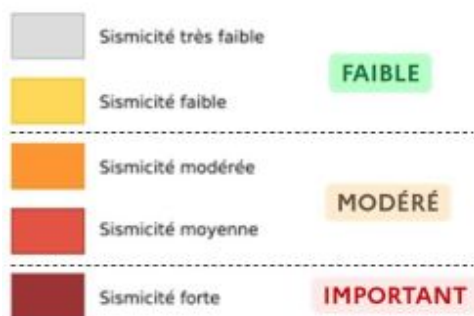
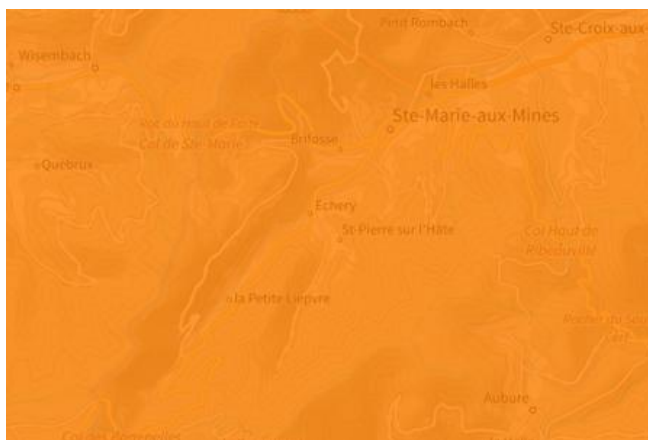
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Sainte-marie-aux-mines

Risque sur la commune MODÉRÉ

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :

DDRM : DDRM68

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Séisme

SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **3/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Sainte-marie-aux-mines

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

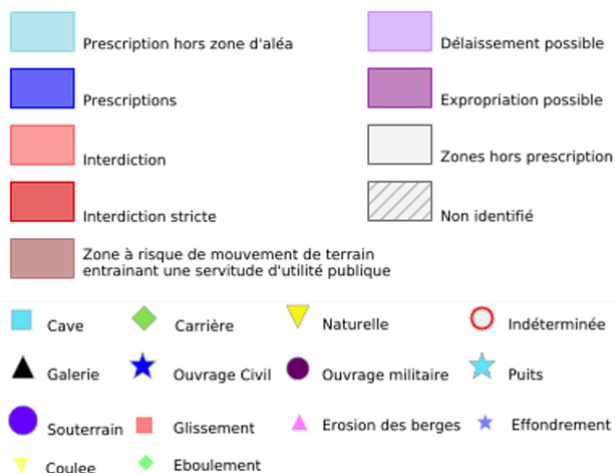
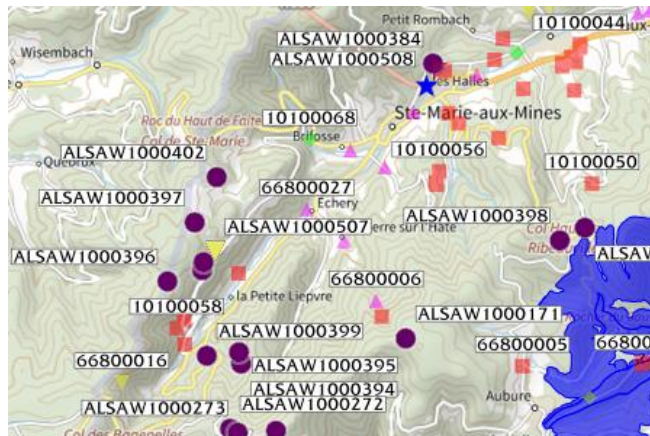
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement
- Glissements de terrain.
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



Informations détaillées :



PPRN : PPRN-Mvt - Communes de Lièpvre, Rombach-leFranc, Sainte-

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRN-Mvt - Communes de Lièpvre, Rombach-leFranc, Sainte-Croix-Aux-Mines, Sainte-Marie-Aux-Mines a été prescrit sur votre commune.

Le PPR couvre les aléas suivants :

[Mouvement de terrain](#)

[Glissement de terrain](#)

Date de prescription : 16/10/2023

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter [La page de détail de ce PPR](#).

Risque de mouvements de terrain sur Sainte-marie-aux-mines



DDRM : **DDRM68**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)

Glissement de terrain

Tassements différentiels

2 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
NOR19830720	Glissement de Terrain	25/05/1983	26/07/1983

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Sainte-marie-aux-mines

 Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



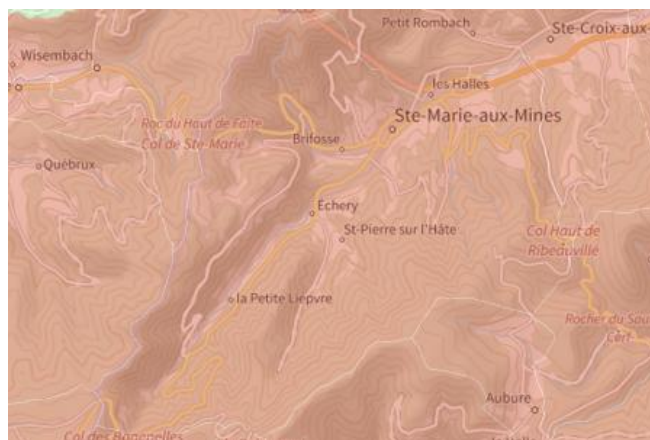
RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Sainte-marie-aux-mines

Risque sur la commune **IMPORTANT**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon élevé : recommandations et obligations

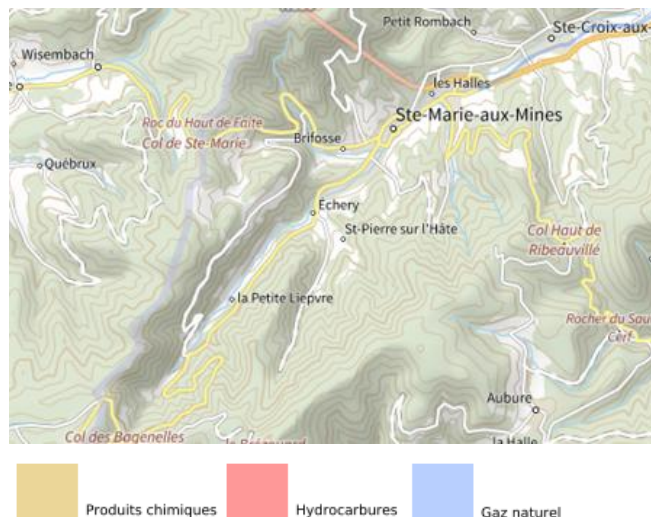
Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **3/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Sainte-Marie-aux-mines

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



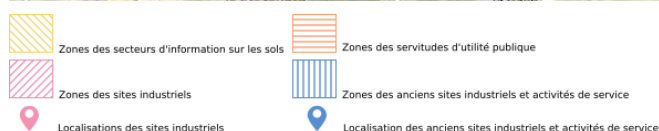
Risque de pollution des sols sur Sainte-marie-aux-mines

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 servitude(s) d'utilité publique sur la commune
Les servitudes d'utilité publique sont des limitations administratives au droit de propriété et d'usage du sol. Elles entraînent soit des mesures conservatoires et de protection, soit des interdictions, soit des règles particulières d'utilisation ou d'occupation du sol.
- 1 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 51 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Informations détaillées :



SUP :

Votre commune contient au moins un sol pollué occasionnant des obligations et des restrictions d'usage. Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

20 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
10100053	Glissement	Fertrup
10100054	Glissement	Fertrup
10100055	Glissement	
10100056	Glissement	
10100057	Glissement	D48
10100058	Glissement	Amont de la RD48
10100059	Glissement	
10100060	Glissement	Petite Liepvre
10100061	Glissement	Aval de la RD416
10100062	Glissement	Rain de St Blaise
10100068	Chute de blocs / Eboulement	Ancienne carrière - Stand de tir
55000046	Glissement	Bourgonde
66800006	Erosion de berges	Chemin forestier du Grand Sapin
66800007	Glissement	Chemin forestier de la Holtanne
66800016	Coulée	Entre la Roche des Fées et Wuestenloch
66800023	Erosion de berges	Place Prensireux
66800024	Erosion de berges	St-Pierre-sur-l'Hâte (n°15)
66800026	Erosion de berges	14, rue des mines
66800027	Erosion de berges	65, Echery
66800028	Erosion de berges	Entre Brifosse et Champ de la Chatte

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

10 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
ALSAW1000394	ouvrage militaire	Abri
ALSAW1000395	ouvrage militaire	Abri
ALSAW1000396	ouvrage militaire	Abri
ALSAW1000397	ouvrage militaire	Abris
ALSAW1000398	ouvrage militaire	Abri
ALSAW1000399	ouvrage militaire	Abri
ALSAW1000400	ouvrage militaire	Casemates
ALSAW1000401	ouvrage militaire	Blockhaus
ALSAW1000402	ouvrage militaire	Blockhaus
ALSAW1000507	naturelle	Grotte

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

1 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000807801	ANC. USINE BAUMGARTNER	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

51 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3767464	Teinturerie	En arrêt	
SSP3767463	Station service	Indéterminé	
SSP3767462	Atelier de traitement des métaux	Indéterminé	
SSP3767461	Teinturerie	En arrêt	
SSP3767459	Teinturerie	En arrêt	
SSP3767457	Station service	Indéterminé	
SSP3767456	Blanchisserie et apprêt	En arrêt	
SSP3767455	Usine d'apprêts	En arrêt	
SSP3767453	Déchetterie	Indéterminé	
SSP3767451	Teinturerie	En arrêt	
SSP3767450	Teinturerie et tissage	Indéterminé	
SSP3767449	Teinturerie et tissage	En arrêt	
SSP3767448	Tissages	En arrêt	
SSP3767447	Scierie, ex Tissage	En arrêt	
SSP3767446	Teinturerie	En arrêt	
SSP3767445	Teinturerie	En arrêt	
SSP3767444	Tissage	En arrêt	
SSP3767443	Fabrique d'indienne et apprêt	En arrêt	
SSP3767442	Tissage	En arrêt	
SSP3767441	Teinturerie	En arrêt	
SSP3767440	Teinturerie	En arrêt	
SSP3767439	Teinturerie	En arrêt	
SSP3767438	Entrepreneur en bâtiments, scierie.	En arrêt	
SSP3767437	Fabrique de chandelles	En arrêt	
SSP3767436	Fabrique d'éviers	En arrêt	
SSP3767435	Fabrique d'articles d'hygiènes, dépôt de	Indéterminé	
SSP3767434	Imprimerie sur étoffes	En arrêt	
SSP3767432	Fabrique de fils	En arrêt	
SSP3767431	Teinturerie	En arrêt	
SSP3767430	Teinturerie	En arrêt	
SSP3767429	Fonderie de cuivre	En arrêt	
SSP3767428	Teinturerie	En arrêt	
SSP3767427	Atelier de traitement de surface et de	Indéterminé	
SSP3767426	Teinturerie KAYSER	En arrêt	
SSP3767425	Fabrique de harnais à tisser	En arrêt	
SSP3767424	Teinturerie	Indéterminé	
SSP3767423	Teinturerie	En arrêt	
SSP3767422	Vinaigrierie	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3767421	Site Alplast, ex Collège, ex Filature	Indéterminé	
SSP3767420	Scierie, boissellerie, atelier de vernissage	En arrêt	
SSP3767419	Fonderie, traitement des métaux	Indéterminé	
SSP3767418	Teinturerie	En arrêt	
SSP3767417	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3767416	Tissage	En arrêt	
SSP3767415	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3767414	Fonderie	En arrêt	
SSP3767413	Teinturerie	En arrêt	
SSP3767412	Tissage mécanique	En arrêt	
SSP3767411	Teinturerie	En arrêt	
SSP3767323	Teinturerie	En arrêt	
SSP3766405	Teinturerie blanchisserie Baumgartner	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

